



## Sélect Banque Manuvie : Tirez le maximum de votre compte!

Une fois votre compte Sélect Banque Manuvie ouvert, vous pouvez commencer à tirer profit des nombreuses caractéristiques intéressantes que comporte votre nouveau compte chèque et épargne à intérêt élevé.

Utilisez la liste de vérification suivante pour déterminer vos besoins bancaires actuels pouvant être comblés grâce à votre compte Sélect Banque Manuvie.

### Revenu et épargne

- Communiquez avec le service de la paie de votre employeur afin de demander le dépôt direct de votre paie dans votre compte Sélect Banque Manuvie ; vous devrez probablement fournir un chèque annulé.

Voici comment imprimer un chèque annulé facilement :

- Accédez à votre compte de services bancaires en ligne sur le site [banquemanuvie.ca](http://banquemanuvie.ca);
- Sélectionnez « Imprimez un chèque annulé » dans le menu principal.

- Établissez un programme de dépôts par prélèvements automatiques sur votre compte Sélect Banque Manuvie (remboursements d'impôt, revenus de placement, etc.).
- Si vous détenez un compte auprès d'une autre institution financière et voulez le maintenir ouvert, veuillez remplir et soumettre la [Convention de transfert de fonds](#) de sorte que vous puissiez virer des fonds entre vos comptes.

Pour découvrir d'autres façons de profiter au maximum de votre compte, consultez le site [decouvrezselectbanquemanuvie.ca](http://decouvrezselectbanquemanuvie.ca).

### Dépenses et emprunts

- Établissez vos paiements préautorisés. Communiquez avec vos fournisseurs de services et demandez-leur de prélever automatiquement le montant de vos factures sur votre compte Sélect Banque Manuvie (cotisations mensuelles à un régime enregistré d'épargne-retraite, primes d'assurance, factures de services publics, impôt foncier, etc.).
- Établissez des prélèvements automatiques pour payer vos factures. Pour ce faire, vous pouvez utiliser nos services bancaires en ligne ou notre [application mobile](#) ou encore nous appeler au 1 877 765-2265.

### Liste de dépenses

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Électricité          | <input type="checkbox"/> Assurance vie                                      |
| <input type="checkbox"/> Paiements d'auto     | <input type="checkbox"/> Cellulaire   |
| <input type="checkbox"/> Essence              | <input type="checkbox"/> Impôt foncier                                      |
| <input type="checkbox"/> Assurance habitation | <input type="checkbox"/> Câble  |
| <input type="checkbox"/> Eau                  | <input type="checkbox"/> Abonnement à un centre de conditionnement physique |
| <input type="checkbox"/> Assurance auto       | <input type="checkbox"/> Connexion Internet                                 |
| <input type="checkbox"/> Téléphone            | <input type="checkbox"/> Carte de crédit                                    |



**CONSEIL :** N'oubliez pas vos autres revenus et factures, comme vos remboursements d'impôt et vos primes d'assurance vie.

 **Banque Manuvie**